



Initiative Citoyenne
Liberté vaccinale- information

Communiqué de presse

Enjeux sanitaires et éthiques des vaccinations : levons enfin le voile !

Ce 18 mai, le Conseil Supérieur de la Santé organise une après-midi spéciale intitulée « *Dans les coulisses de la vaccination* », au cours de laquelle sera notamment commenté le fameux avis du Comité consultatif de bioéthique sur l'obligation vaccinale que le monde politique avait « commandé » il y a quelques mois.

Initiative Citoyenne, qui œuvre de façon très concrète depuis la fausse pandémie de H1N1 en 2009 pour arracher plus de transparence en matière de vaccination, a donc une légitimité certaine pour **évaluer la sincérité d'une telle démarche de la part des officiels dans un contexte national et international où les vaccins suscitent à juste titre une méfiance croissante dans le public.**

Pour rappel –car ignorer le passé implique en effet que l'on soit condamné à le voir se répéter ! –, **Initiative Citoyenne ne s'est jusqu'ici jamais contentée de dénoncer de façon gratuite ou légère un manque de transparence en matière vaccinale mais s'est au contraire attachée à le prouver de façon irréfutable par le biais d'une enquête soigneuse, ponctuée de différentes démarches et initiatives (juridiques notamment).** Citons dès lors notamment, parmi les preuves irréfutables de ce manque criant de transparence en matière vaccinale : la publication par *Le Soir* en mai 2010 du **contrat secret d'achat de vaccins H1N1** conclu entre GSK et l'Etat belge et dont le contenu démontrait le caractère expérimental du vaccin (que nous avons, par nos actions à l'époque, demandé à la justice d'établir en modifiant en conséquence la communication fournie au public) ; la publication sur notre site fin 2012 d'une **série de documents confidentiels émanant des fabricants des vaccins pédiatriques Infanrix hexa et Prevenar** (et détenus par l'Agence fédérale des médicaments et produits de santé) établissant une liste impressionnante d'effets secondaires graves possibles dont ne sont pourtant jamais informés les parents ni même les médecins vaccinateurs ; la décision du Jury d'Ethique Publicitaire en novembre 2011 qui a considéré fondée notre plainte contre **la publicité de la Communauté Wallonie-Bruxelles en faveur des vaccins tout au long de la vie que le Jury a estimée TROMPEUSE**, « de nature à induire le consommateur en erreur » parce qu'elle taisait *complètement* aux téléspectateurs les risques vaccinaux graves possibles, et qu'il a en somme considérée comme étant contraire aux exigences de loyauté et de véracité auxquelles sont normalement soumises les firmes commerciales.

C'est donc dire si nous représentons aujourd'hui la voix et l'avis de milliers de citoyens belges (et étrangers), y compris celle d'un nombre croissant de professionnels de santé qui nous lisent, qui nous approuvent et qui nous relaient auprès de leur patientèle, lassés et fatigués de tant de propagande et de mensonges des officiels sur le sujet !

Notre demande reste la même mais elle est capitale : que la loi sur les droits du patient du 22 août 2002 qui prévoit le droit au consentement libre et éclairé (avec une information SUFFISANTE sur les bénéfices mais aussi sur les RISQUES et les ALTERNATIVES) soit enfin respectée en matière de vaccination alors que ce n'est jamais le cas en pratique quotidienne où les patients se trouvent désinformés, culpabilisés et entendent uniquement parler des petites douleurs ou rougeurs au point d'injection !

Seule la liberté vaccinale pleine et entière dans tous les secteurs (population générale, petite enfance, milieux professionnels) peut permettre le respect cohérent et nécessaire de cette loi sur les droits du patient ainsi que celui des libertés les plus fondamentales des individus.

Or, ce que nous constatons au sujet des objectifs et des plans d'action des officiels dans divers pays, c'est qu'ils ne sont rien de plus qu'une opération de com' ou de marketing, mais certainement pas une approche responsable et courageuse des vraies racines du problème : dans tous les cas, **il s'agit toujours, par le biais de différents trucs et astuces, de persuader le public de se faire toujours plus vacciner**, du berceau à la tombe, et contre un nombre croissant de maladies avec pour *seule* obsession les pourcentages de couverture vaccinale.

Compte tenu de cet objectif unique de vacciner toujours plus, les stratégies varient selon les pays mais avec néanmoins certaines constantes : dans les pays où la liberté vaccinale était de mise (ou avec des possibilités d'exemptions) comme aux Etats-Unis, on voit plusieurs États introduire des obligations pour fréquenter l'école, comme en Californie par exemple ; dans les pays où les obligations vaccinales existent depuis plusieurs décennies mais créent de plus en plus de remous comme en France, **on tente de calmer le public à bon compte avec la promesse de faux débats publics, le changement cosmétique d'étiquettes entre vaccins obligatoires et recommandés en vue d'étendre leur exigence à plusieurs situations de la vie sociale ou encore, comme en Belgique, avec l'illusion d'une caution éthique aux exigences vaccinales** de plus en plus décriées, en ce qui concerne notamment celles de l'ONE pour la fréquentation de ses structures d'accueil... **Dans tous les cas, une constante : toute personne critique ou dissidente en matière de vaccinations, qu'elle fasse partie du milieu académique/scientifique ou du secteur associatif, est systématiquement calomniée et discréditée** (et il n'y a, en effet, pas que le Dr Wakefield avec la bruyante censure du documentaire Vaxxed !), quand elle n'est pas directement assimilée à du complotisme ou à des tendances sectaires

La vaccination est sans cesse banalisée et présentée comme un geste de solidarité vis-à-vis de la société alors qu'il n'y a dans la pratique jamais aucune solidarité pour les innombrables victimes de ces vaccins administrés de façon frénétique et sans le moindre discernement chez des individus immunologiquement tous différents. Les victimes de vaccins sont en effet abandonnées à leur triste sort sans aucune indemnisation et systématiquement assimilés à de « malheureuses coïncidences » !

On prétend à tort au public que les effets secondaires graves des vaccins sont rarissimes (en avançant des chiffres non vérifiés/non validés) de 1 cas sur 1 million et que si on arrêta de vacciner le ciel nous tomberait sur la tête avec le retour en force d'épidémies meurtrières. Mais une analyse soigneuse de la littérature médicale et des chiffres officiels des indemnisations aux Etats-Unis révèle que : **seuls 1 à 10% des effets secondaires graves des vaccins sont officiellement comptabilisés ; par ailleurs, les autorités américaines ont déjà déboursé plus de 3 MILLIARDS de dollars depuis 1986 en indemnisation des victimes de vaccins alors que 2/3 des plaintes sont rejetées d'emblée... raison pour laquelle, pour éviter aux fabricants de faire faillite sous le poids des poursuites, la Cour Suprême de ce pays a octroyé une impunité juridique totale aux fabricants de ces « produits inévitablement dangereux » pour reprendre l'expression de la Cour elle-même !**

On oublie de rappeler au public les nombreuses déconvenues et échecs de programmes vaccinaux à large échelle: pour la variole tout d'abord, exemple historique s'il en est, au sujet duquel l'OMS, elle-même, a bien dû reconnaître dans son rapport final d'éradication en 1980 que si « *les campagnes de masse furent couronnées de succès dans quelques pays, elles échouèrent dans la plupart des cas* » ; déplacement de l'âge normal de survenue des maladies aux extrêmes de la vie où le risque de complications est alors plus élevé comme par exemple pour la rougeole ; réactivations des virus vaccinaux pour les vaccins vivants atténués ; substitution des souches virales ou bactériennes par effet de sélection-mutation induit par le vaccin (comme ça s'est vu avec les vaccins contre les pneumocoques, contre les HPV, pour la coqueluche aussi,...).

En dépit de la multiplication des vaccinations censées promouvoir la santé, force est de constater que la santé publique ne cesse de se dégrader avec une hausse croissante dans toutes les classes d'âges, mais plus particulièrement chez les enfants (qui sont le groupe d'âge le plus vacciné) des allergies, des maladies auto-immunes, des troubles du comportement, des maladies neurodégénératives et des cancers. Quant aux maladies dites « rares » ou maladies orphelines, il en existe de 6 à 8000 différentes et... 700 000 Belges ont été atteints ! **Les vaccinations ne sont-elles vraiment pour rien dans tout ça ? Quantité d'études scientifiques bien conduites disent en tout cas le contraire** mais elles ont toutes pour point commun d'être rejetées par l'establishment médico-pharmaceutique comme étant non significatives ou marginales. **En réalité, on ne peut trouver que ce qu'on cherche véritablement et cela nous ramène au problème tout à fait central de la méthodologie qui est employée dans les essais cliniques pour évaluer la prétendue « sécurité » des vaccins...**

Voilà plus de 200 ans que les vaccins échappent en effet, tous autant qu'ils sont, à une évaluation rigoureuse de leurs risques (tant en nature/variété qu'en fréquence...) parce qu'on ne compare pas les vaccinés dans les essais à des groupes neutres/groupes placebos mais à d'autres individus ayant reçu d'autres vaccins (eux aussi générateurs d'effets secondaires, ce qui biaise bien évidemment la comparaison !); parce que le suivi des effets secondaires ne dure seulement que quelques jours ce qui est tout à fait insuffisant; parce que les vaccins, contrairement aux autres médicaments, restent étrangement dispensés d'analyses pharmacocinétiques (analyses destinées à évaluer le devenir exact des différents composants du vaccin une fois injecté, où ils vont se stocker et avec quels effets, en combien de temps ils sont évacués quand cela est possible et par quelle voie etc.) mais aussi d'analyses de leurs potentiels cancérigène, mutagène et tératogène. **Compte tenu de ces manquements évaluatifs et réglementaires inacceptables, il est scientifiquement impossible d'établir un rapport bénéfices/risques global et tous les vaccins en restent dès lors pour cette raison au triste statut de produits expérimentaux.**

Les rares études et enquêtes qui ont osé comparer des enfants vaccinés à des enfants jamais vaccinés (0 vaccins) ont pu mettre en lumière que les seconds jouissent d'une bien meilleure santé que les premiers avec moins d'asthme, moins d'allergies, moins de diabète, moins d'autisme, moins d'infections ORL, moins de consultations médicales et près de 3 fois moins de consommation d'antibiotiques. Une autre publication de Miller et al. a montré quant à elle que, dans les pays industrialisés, la mortalité infantile est la plus élevée parmi les pays qui vaccinent pourtant le plus les enfants.

Alors que l'on dépense depuis des décennies des centaines de millions d'euros en achat de vaccins divers, on n'investit hélas pas un sou dans l'évaluation et l'utilisation de méthodes alternatives respectant le principe « D'abord ne pas nuire » tant en ce qui concerne la prévention des maladies infectieuses, la réduction de leurs possibles complications que le traitement de diverses maladies chroniques (certaines pouvant être causées de toutes pièces par divers vaccins). Nous sommes donc en train de prendre des décennies de retard en raison d'une idéologie qui accapare toutes les ressources des citoyens pour maintenir son exclusivité, pendant que d'autres pays financent et utilisent avec succès des programmes recourant aux méthodes alternatives sur des millions de citoyens (comme à Cuba où l'homéopathie utilisée sur plus de 2,3 millions d'habitants s'est par exemple avérée très efficace pour la réduction d'épidémies de leptospirose).

Le malaise en matière de vaccins est de plus en plus palpable et il ne fera que s'accroître dans les années à venir : d'un côté des citoyens de plus en plus désireux d'une médecine moins invasive et plus naturelle et de l'autre, de puissantes firmes pharmaceutiques qui ont plus de 300 projets de nouveaux vaccins dans leur pipeline et que les autorités dites « publiques » considèrent comme leurs « partenaires naturels », selon un rapport du Sénat français de 2007. Entre les deux, l'attitude ambiguë des médecins, reflet de cette véritable schizophrénie : officiellement, ceux-ci soutiennent soi-disant sans réserve la vaccination mais dans les enquêtes officielles (comme celle de l'INPES, en 2005) où ils peuvent répondre dans le confort de leur anonymat, ils sont environ 2/3 à s'interroger sur l'utilité des vaccins faits aux enfants et un tiers sur leur sécurité ! L'explication la plus vraisemblable de cette triste politique du « Faites ce que je dis, pas ce que je fais » nous est fournie par un rapport de la Cour des Comptes française d'octobre 2012 qui révèle que l'acte vaccinal représente en moyenne un tiers des revenus annuels des pédiatres et 12,6% de ceux des généralistes.

Qu'il s'agisse de l'épineuse problématique d'experts juges et parties et des conflits d'intérêts (le Président de la section « vaccins » du Conseil Supérieur de la Santé, le Pr Van Laethem, n'en étant hélas pas exempt de son propre aveu, comme admis dans Le Soir du 23 novembre 2010), du non-respect de la loi sur les droits des patients et le droit au consentement libre et éclairé, de l'opacité liée à la non mise à disposition de l'ensemble des documents de pharmacovigilance confidentiels relatifs à toutes les périodes et pour tous les vaccins ou encore des critères biaisés qui sont utilisés pour les évaluer, le message qu'Initiative Citoyenne adresse à la population est on ne peut plus clair : la vraie transparence et la vraie éthique ne lui seront pas spontanément offertes mais il faudra véritablement aller les arracher aux forceps si nous tous, en tant que citoyens, nous estimons que nous le valons bien.

NB : toutes les sources des affirmations contenues dans ce communiqué peuvent être retrouvées sur notre site internet (à l'aide d'un moteur de recherche comme Google.be et de mots-clés) à l'adresse <http://www.initiativecitoyenne.be> ou nous être directement demandées par les journalistes qui les souhaitent.

Pour Initiative Citoyenne,

Marie-Rose Cavalier, Sophie Meulemans, Muriel Desclée.

<http://www.initiativecitoyenne.be> initiative.citoyenne[at]live.be

PS : Parmi les innombrables liens d'information que recèle notre site internet, nous aimerions tout particulièrement vous en indiquer trois qui permettent de comprendre le pourquoi des choses et l'impossibilité de fermer les yeux plus longtemps....

La non scientificité des critères méthodologiques pour évaluer la « sécurité » des vaccins au cours des essais cliniques expliquée par Michel Georget, agrégé de biologie :

<https://www.youtube.com/watch?v=l-lcNQolvaY&feature=youtu.be>

Quelques témoignages en vidéos de parents dont les enfants ont été détruits par les vaccins ainsi que l'accès à la liste des effets secondaires de ces vaccins tels que notifiés dans la banque de données médicale Thériaque conçue par les professionnels pour les professionnels....

<http://initiativecitoyenne.be/2015/11/les-vaccins-ont-detruit-leurs-enfants-temoignages-vidéos-de-parents.html>

Un article accablant paru dans le Journal International de Médecine (JIM) sur les effets graves connus/notoires des vaccins administrés aux prématurés, qui démontre hélas très bien le caractère idéologique et non scientifique de la vaccination :

<http://initiativecitoyenne.be/2015/11/vaccination-des-prematures-in-de-fen-dable-et-les-preuves-qu-ils-savent.html>

